

Faire vivre un conseil d'élèves dans une classe « ordinaire »

Retour d'expériences – Peggy Petit – professeure principale d'une classe de 4ème

1) Conseil d'élèves n°1 : Présenter le projet aux élèves

« Un conseil d'élèves, c'est quoi ? »

- Au début de cette nouvelle aventure pour moi, j'ai constaté que certains élèves ayant déjà fait partie d'une classe coopérative étaient en mesure de décrire à grands traits les caractéristiques d'un conseil d'élèves.

- « En quoi est-ce différent d'une heure de vie de classe traditionnelle (HVC)? »

- Le premier rituel avec la disposition en cercle des chaises, a été mis en pratique pour bien montrer la volonté de rendre la parole plus fluide que dans une disposition en autobus.

- Les objectifs (lieu de parole, de décision dans lequel on suit certaines règles nécessaires au bon déroulement d'un conseil d'élèves) ont fait l'objet d'une petite présentation lors de la première HVC avec l'appui des élèves déjà familiers de cette pratique.

- La désignation d'un président et d'un secrétaire de séance parmi les volontaires a ensuite permis de mettre en place la distribution des prises de parole et leur trace écrite pour le « cahier de la classe » (en théorie un lutin que l'ensemble des professeurs et la vie scolaire pourraient consulter mais que je n'ai pas pu mettre en place, et qui n'a donc pas été complètement bien utilisé).

- Présentation de l'outil « messages clairs » :

Les papiers « Je félicite », « Je critique », « Je propose » sont proposés aux élèves qui font passer ou se saisissent d'un papier qui sera complété puis lu à l'ensemble de la classe par le président de séance.

Des décisions à prendre

- L'une des premières décisions que le conseil a eu l'occasion de prendre est celle qui concerne la mise en place de responsabilités périodiques : les distributeurs, le facteur, le maître du temps, le responsable de la propreté... et puis pour les cours d'anglais l'interprète, le reporter, l'assistant du professeur. Cette première décision n'a pas fait l'objet cette année d'une franche adhésion, certains élèves se disant peu intéressés pour aider au bon déroulement du cours ou ne comprenant pas quel intérêt avaient ces responsabilités. Un travail sur ces remarques aurait sans doute pu être repris par la suite car elles révélaient une forme d'individualisme et une incompréhension de ce que la coopération signifie dans une classe dite ordinaire. Il me semble que la philosophie qui sous-tend les responsabilités n'avait alors pas été suffisamment explicitée pour obtenir l'adhésion.

2) Les thèmes abordés

- Il m'est souvent arrivé de définir des thèmes obligatoires comme la préparation du conseil de classe, le bilan de mi-trimestre qui ont permis de balayer différents problèmes assez classiques (d'emploi du temps, de travail maison trop dense, de passage au self, de relations avec tel ou tel professeur)

- Des discussions plus ou moins animées ont pu permettre à certains de s'exprimer. Cependant une minorité silencieuse demeure, ce sont des élèves souvent très réservés qui ne se saisissent pas spontanément de cet espace de parole.
- Le douloureux problème de harcèlement a été évoquée cette année lors d'un conseil d'élèves restreint (des élèves absents liés à une journée de grève) et suite à cette discussion en petit comité, une série de RDV parents, médiations menées par la CPE, entretiens avec des élèves ont permis de régler des problèmes de moqueries sur les réseaux sociaux.

3) L'outil « messages clairs »

- Globalement, cet outil n'a pas été bien pris en main par les élèves : au début de l'expérimentation, ils utilisaient l'outil en y traitant souvent de difficultés liées à une matière ou un professeur, parfois pour féliciter un élève. En revanche, au fil de l'année, cet outil a été délaissé. Pourquoi ? Sentiment de lassitude ? L'efficacité de ce rituel est à réfléchir avec des élèves qui ne veulent pas finalement partager leurs soucis ou leurs états d'âme, qui n'ont peut-être pas bien compris l'utilité, la finalité de cet outil.

4) Les décisions du conseil

- Globalement, il y a eu peu de thèmes abordés en conseil d'élèves cette année et l'année dernière, qui auraient pu générer des prises de décision. Les projets de sortie notamment ont été sabordés par les conditions sanitaires par exemple.

5) Les freins au bon déroulement d'un conseil d'élèves

a) la posture de l'adulte :

Pour mener un conseil d'élèves, mieux vaut laisser de côté la posture de contrôle au profit d'un certain lâcher-prise, ce qui pour moi n'a jamais été simple. La crainte du bruit, du débordement doit être mises de côté. La prise de parole étant gérée par le président, il est souvent compliqué d'avoir une distribution harmonieuse de la parole. La présence d'un vice-président, parmi les élèves, peut être un bon appui pour gérer les bavardages/commentaires des uns ou des autres.

b) le manque de formation :

Les différentes étapes du conseil (rappel des règles par le président, re-lecture des éventuelles décisions prises précédemment, propositions nouvelles, messages clairs...) demandent à être explicitées lors de temps de formation (interne ou autre) et plusieurs « piqûres de rappel » sont même nécessaires pour s'approprier cette technique de management et les objectifs pédagogiques qui le sous-tendent.

Il faut remettre à plat les connaissances et les habitudes prises lors des « vies de classe » traditionnelles, et adopter une nouvelle pratique, ce qui exige une lente et parfois fastidieuse évolution personnelle.

c) une expérience qui demande du temps :

La bonne pratique du conseil d'élèves repose en grande partie sur la régularité de leur mise en place : une fois par semaine (pendant 30 minutes ou une heure) me semble la meilleure fréquence. J'ai eu l'occasion de la tester pendant une partie de l'année 2019-

2020 et les habitudes dans la gestion du conseil devenaient plus fluides pour moi comme pour les élèves.

6) Les bénéfices constatés

- Il est à noter que les élèves sont bien plus demandeurs d'une heure de conseil d'élèves que d'une heure de vie de classe traditionnelle. Cet espace de parole où on donne à chacun une certaine légitimité quel que soit le problème abordé, les attire et semble leur faire du bien.
- Un des objectifs du conseil d'élèves est de résoudre des difficultés entre élèves ; à ce titre, j'ai constaté à plusieurs reprises que même si les problèmes ne sont malheureusement pas toujours résolus, ils sont néanmoins révélés par cet espace de parole. Cette année, des cas de harcèlements ont pu être mis à jour (et ensuite traités hors conseil d'élèves car il s'agissait de problèmes trop sensibles et complexes pour n'en rester qu'au niveau du cercle de la classe) et cette classe de 4ème qui aurait pu devenir « explosive » a terminé cette année scolaire dans une ambiance finalement positive.
- Cet espace de parole en permettant à chacun de s'exprimer est aussi un outil qui permet la construction de la pensée, c'est l'occasion de développer des arguments pour donner un point de vue et le défendre.

7) Conclusion

Gérer un conseil d'élèves, ça s'apprend et cela demande de pratique régulière, enrichie de formations ou de partages d'expériences. Personnellement, je ne reviendrai pas en arrière dans mon rôle de professeur principal et l'utilisation du conseil d'élèves me convient dans ce qu'il permet une réelle prise en compte des élèves c'est-à-dire une meilleure attention à leur bien être et à l'expression de leur propre personnalité.

Mais pour qu'il soit efficace, un conseil doit être régulier, bien compris et donc bien explicité aux élèves (ainsi qu'à leurs parents), transparent par rapport à l'équipe pédagogique (on y prend des décisions par exemple sur les responsabilités accordées à certains élèves, et donc cela devient impactant sur les autres cours) et suivi d'effets dans la mesure où il peut générer de nouveaux projets et vise à créer une ambiance de classe plus harmonieuse.

Tous ces préalables justifient par conséquent la nécessité d'être accompagné par des formateurs, des personnes ressources pour continuer à cheminer vers des pratiques réellement centrées sur l'élève !